

DISCOURS DE JEAN-PAUL II

A UN SEMINAIRE SUR L'ETHIQUE ET LE SPORT

*Salle Clémentine,
Samedi, 25 novembre 1989*

En donnant ma cordiale bienvenue à vous tous, chargés de la pastorale diocésaine du sport, dirigeants d'associations sportives d'inspiration chrétienne et autorités du monde sportif italien, je désire exprimer ma vive satisfaction à la Conférence Episcopale Italienne qui, avec leur service compétent, a promu le congrès national sur « Sport, éthique et foi pour le développement de la société italienne ». Votre présence me rappelle l'inoubliable rencontre avec les sportifs, qui a eu lieu au stade Olympique de Rome pendant l'année jubilaire de la Rédemption le 12 avril 1984.

En cette circonstance, je rappelais « *la validité fondamentale du sport non seulement comme terme de comparaison pour illustrer un idéal éthique et ascétique supérieur, mais aussi dans sa réalité intrinsèque de facteur pour la formation de l'homme et d'élément de sa culture et de sa civilisation* » (Enseignements de Jean-Paul II, VI [1984] 1006).

En effet nous savons que Saint Paul se réfère à la pratique sportive pour souligner l'esprit de courage que la vie chrétienne exige, si elle veut vraiment se conformer au Christ. La vie selon l'Evangile demande une discipline rigoureuse et constante, et se manifeste comme un défi continu contre les ruses de la puissance du mal, présent et opérant en nous et dans le monde. Pour cela Saint Paul, bien conscient de la difficulté, invitait à « *combattre le bon combat de la foi* » (1Tm 6,12) sans se décourager en face des obstacles et proposait de ne pas oublier la réalité certaine du prix, disant : « *Je cours vers le but en vue du prix que Dieu nous appelle à recevoir là-haut* » (Ph 3,14).

La vie chrétienne apparaît donc comme un sport très exigeant, qui réunit toutes les énergies de l'homme, pour l'orienter vers la perfection de la personnalité, vers un but qui réalise dans notre humanité « *la mesure du don du Christ* » (Ep 4,7).

Votre congrès se déroule opportunément dans la phase de préparation des prochaines compétitions mondiales, de manière à prédisposer à une réflexion plus sereine sur un événement qui retiendra l'attention de millions et millions de personnes, offrant, en même temps, la possibilité d'examiner la contribution que

le sport offre au développement de la personne et à l'amélioration de la qualité de la vie. Ce moment de réflexion de l'Eglise accroît la valeur et l'autorité d'un enseignement visant à sauver l'homme dans son intégralité physique et morale.

En répétant une fois encore que l'Eglise, non seulement « *ne peut pas abandonner l'homme* » (Redemptor Hominis, 14), mais aussi entoure d'attentions précisément l'homme concret, il est légitime de nous demander comment dans la société moderne, le sport peut s'insérer comme élément de promotion véritable de l'homme. Dans le contexte actuel nous sommes tous préoccupés car le sport dégénère en manifestations qui déshonorent les hauts idéaux dont il peut être porteur et pour lesquelles des millions de personnes se passionnent.

Une donnée indiscutablement positive est le fait que le sport aujourd'hui est caractérisé par une demande de qualité et de sens. On ressent la nécessité de redonner au sport non seulement un renouveau et une dignité continue, mais surtout la capacité de susciter et de soutenir quelques exigences humaines plus profondes, comme sont celles du respect réciproque, d'une liberté non pas vide mais finalisée, du renoncement en fonction d'un objectif.

Votre congrès s'est engagé à mettre en évidence dans la complexité et l'ampleur des divers milieux, la corrélation entre sport, éthique et foi, afin d'approfondir la réflexion sur la réalité de la pratique du sport, et de proposer à celle-ci un engagement renouvelé pour correspondre aux objectifs de formation, surtout des jeunes. De ce côté l'Eglise doit être en première ligne, pour élaborer une pastorale spéciale adaptée aux demandes des sportifs et surtout pour promouvoir un sport qui crée les conditions d'une vie riche d'espérance. J'entends me référer aux diverses activités que les associations sportives catholiques, les paroisses et les oratoires bien aidés par des organismes animés de principes chrétiens, organisent pour les enfants et les jeunes. Tandis que je leur exprime mon affection et ma reconnaissance pour la consécration au service de tant de personnes, je les exhorte à continuer leur précieuse œuvre éducative.

Le congrès a aussi cherché à étudier le rapport entre sport et société, dans la conviction que le sport est un acte de socialisation valable et de croissance des rapports d'amitié dans un climat de solidarité. De cette façon, vous avez cherché aussi à percevoir les liens fondamentaux, qui relient les aspects sportifs aux aspects moraux.

Les conditions éthiques de l'homme dans le sport et dans les diverses situations de l'organisation sportive exigent aussi un signe de la relativité du sport

au regard du primat de l'homme, pour que soit soulignée la valeur subsidiaire du sport dans le projet créateur de Dieu. Pour cela aussi le sport est vu dans la dynamique du service, et non dans celle du profit. Si on tient présents les objectifs d'humanisation, on ne peut pas ne pas percevoir le devoir imprescriptible de transformer toujours plus le sport en instrument d'élévation de l'homme vers la destination surnaturelle à laquelle il est appelé.

Car le sport ne vit pas pour lui-même, courant le risque de s'ériger en idole vaine et dangereuse. Il faut éviter ces expressions trompeuses et déroutantes pour les masses sportives, qu'il est parfois malheureusement donné de constater. Une saine organisation du sport doit être attentive à ces déviations pour empêcher cet élan convulsif dirigé seulement vers l'obtention des résultats, mais non préoccupé du véritable avantage de l'homme et, en définitive, du sport lui-même.

Votre présence m'offre finalement l'occasion de formuler des vœux cordiaux pour l'heureuse issue des prochains championnats mondiaux de football. Je sais que vous avez porté aussi votre attention sur cet événement, qui intéressera non seulement les villes choisies pour les épreuves de qualification, mais des millions de personnes de toute l'Italie, en raison aussi de la présence de tant de joueurs provenant de toutes les parties du monde, avec les problèmes qui impliqueront les multiples institutions, organisations et comités d'accueil.

Je souhaite qu'à l'occasion de cet événement, les compétitions deviennent une superbe occasion d'échanges, d'amitié et de fraternité. La rencontre des personnes de diverses nationalités, pour une confrontation loyale et sereine sur les terrains de jeu, représente d'une certaine manière une sorte de convocation universelle, où émergent les valeurs d'unité et de paix entre les peuples. Ainsi le sport portera sa contribution à la construction de ce monde souhaité, dans lequel tout homme est et se sent vraiment frère de l'autre.

A vous et à tout le monde des sportifs je donne de tout cœur ma bénédiction apostolique, prodiguant cette lumière et cette force intérieure que seul le Seigneur peut donner.

JOANNES PAULUS PP. II

© Copyright 1989- Libreria Editrice Vaticana